

# Les Journées du Patrimoine

À l'occasion de la trentième édition des Journées Européennes du Patrimoine, le ministère de la Culture et de la Communication a souhaité **commémorer la loi du 31 décembre 1913 instaurant le régime de protection des monuments historiques.**

Cette loi complète et améliore les dispositions de la loi du 30 mars 1887, en instaurant l'instance de classement et en définissant le cadre et le statut des monuments historiques.



Elle prévoit également une nouvelle mesure de protection, l'inscription à l'Inventaire supplémentaire, remplace la notion d'intérêt national par celle d'intérêt public et porte atteinte pour la première fois au droit de propriété en étendant le classement à la propriété privée.

100 ans de protection de l'église de l'Assomption de la Très Sainte Vierge

Durant ces deux journées, les 14 et 15 septembre 2013, la chapelle de Milon était ouverte comme chaque année au public, et des panneaux ont illustré les différentes interventions de restauration sur l'église.

En particulier celles sur les cloches qui a conduit à leur restauration et à leur classement.

**Carole MIZRAHI**



Depuis le 30 septembre, le G.E.M (Groupe d'Entraide Mutuelle) de Versailles Chantiers, géré par l'œuvre Falret, et dont l'objectif essentiel est de **rompre l'isolement et l'exclusion sociale**, met à la disposition de l'association «Arts Convergences» ses locaux le lundi.

**Arts Convergences** a pour objectif de faire travailler avec un objectif commun des artistes bénévoles et des personnes ayant des difficultés psychiques, afin de leur permettre d'imaginer, de maîtriser et de réaliser un projet culturel et artistique d'envergure.

Les participants se réunissent autour de 3 artistes chevronnées : Rosemary Chatin, Pascale Lander et Annick Volle, qui a pris la direction artistique du projet, qui se construit autour de la thématique du "Portrait".

Les interventions de ces artistes se font sous forme de tutorat afin de laisser émerger et rendre possible les projets qu'ils imaginent et réalisent

avec différents médiums comme la photographie, la peinture, l'écriture ou encore des installations, afin d'investir du **vendredi 4 au dimanche 6 juillet 2014 l'Orangerie de Madame Elisabeth à Versailles**, prêtée par le Conseil Général des Yvelines.

Cette association fondée par **Laurence DUPIN** (milonaise) avec l'appui d'un large réseau composé d'artistes et de médecins psychiatres qui en ont validé les termes, est née de la détermination à donner à des artistes en difficulté psychique l'opportunité de participer à un projet structuré et reconnu, avec l'intervention d'artistes expérimentés.

Si vous souhaitez soutenir ce projet, nous vous invitons à adhérer à l'association, vous trouverez sur le site <http://artsconvergences.com/> toutes les informations nécessaire et pourrez suivre le projet en cours.

Orangerie de Madame Elisabeth  
73 avenue de Paris  
Versailles



© Conseil Général des Yvelines